

Tribune

- Sébastien SORIANO, Président de l'ARCEP

"retranscription - seul le prononcé fait foi"



Merci à l'AVICCA de me donner l'opportunité de cette prise de parole. Je ne vais pas revenir sur le contexte ou l'implication de l'Arcep dans les territoires car c'est un sujet qui est maintenant bien connu de tous.

Je voudrais saluer tous les élus locaux et les parlementaires qui sont ici, les membres du Collège, notamment Pierre-Jean Benghozi et toutes les équipes de l'Arcep, l'AVICCA notre hôte, cher Patrick Chaize, Ariel Turpin qui a la lourde tâche de succéder à Patrick Vuitton et qui le fait avec talent. Je suis vraiment très heureux de cette opportunité de prendre la parole

Aujourd'hui, j'ai surtout prévu de vous parler de mobile, mais avant, je voudrais quand même dire un mot du fixe qui a été cité par Patrick Chaize, concernant l'avis que l'Arcep a rendu au Sénat et concernant bien évidemment la proposition de loi qui a été déposée relative au modèle d'investissement des réseaux.

Je voudrais simplement dire que le sujet est maintenant dans les mains du Gouvernement. À l'Arcep, nous pouvons orienter notre régulation du

marché dans une certaine direction, nous pouvons donner des conseils au Gouvernement, mais à la fin de la journée, le responsable premier du Plan France Très haut débit dans son ensemble, c'est le Gouvernement, avec Antoine Darodes que je salue ici, et tous les acteurs de la DGE et des ministères qui sont impliqués. Je ne voudrais pas qu'il y ait d'ambiguïté sur le fait qu'il y aurait des différences de vue entre le régulateur et le Gouvernement. Ce n'est pas comme cela que cela se passe : le régulateur fait sa régulation d'un côté et il peut donner des conseils de l'autre ou prendre position mais, à la fin, c'est le politique qui doit s'approprier ces sujets et trancher ces questions.

Beaucoup de choses sont en débat mais, à travers l'avis que nous avons rendu au Sénat, nous avons voulu dire une chose simple et de bon sens. Un ancien membre du collège de l'Arcep - que je ne dénoncerai pas - s'amusait à dire que Arcep signifiait « Arrêter de Réfléchir Constamment Entre Polytechniciens »... Effectivement, parfois, il faut le faire ! Nous avons donc vraiment voulu faire preuve d'une sorte de bon sens, en disant une chose simple : **quand les élus locaux d'un territoire se mobilisent, concertent, s'organisent, passent des marchés, il faut le respecter.**

Dans notre avis, nous avons donc dit une chose simple : les intentions d'investissement du marché sont extrêmement bienvenues, nous les appelons en permanence de nos vœux. Mais, quand elles se manifestent, on ne part pas d'une feuille blanche, on doit travailler avec ce qui

existe. Nous avons dans notre avis suggéré des voies et moyens pour conforter le modèle tel qu'il est. Certaines de ces propositions sont entre nos mains, et nous travaillons notamment à renforcer et à préciser les règles de complétude pour éviter des stratégies de gel des déploiements. Et pour éviter les débauchages et les doublonnements inefficaces, nous avons mis des propositions sur la table. Certaines pourraient se traduire par des mesures législatives et **nous nous retrouvons totalement dans la philosophie de la proposition de loi de Patrick CHAIZE**. Si nous sommes consultés sur ce texte, nous pourrions donner un peu plus de détail, mais dans la philosophie générale, l'Arcep s'y retrouve bien par rapport aux indications qu'elle a données dans son avis.

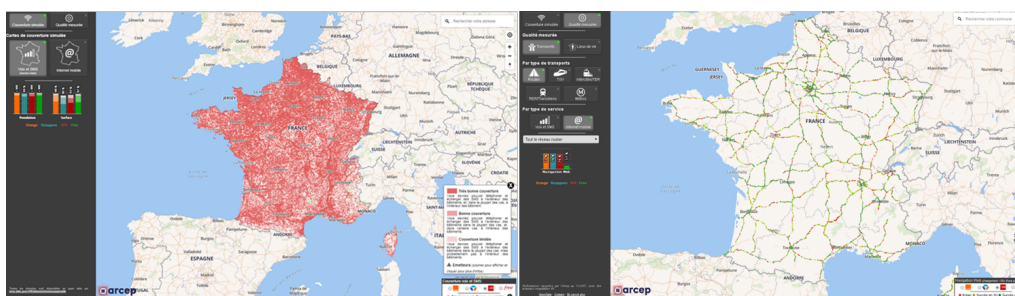
Hier après-midi, était publié un document conjoint que nous portons depuis maintenant plusieurs années avec le Conseil général de l'économie (CGE) et l'Agence du Numérique depuis sa création, à savoir le baromètre du numérique. Cette étude montre une chose très simple : **le mobile devient massivement le réseau de référence pour se connecter à internet**, et cette vérité va devenir de plus en plus forte. Parfois, pour se connecter au mobile, on passe par le réseau fixe en WiFi, mais le terminal mobile s'impose et le réseau mobile devient un incontournable.

Je ne vais pas vous ensevelir sous une avalanche de chiffres, je n'en retiendrai qu'un : **71% des Français accèdent à Internet via leur mobile, et 85% via leur ligne fixe**. Le fixe est encore devant, mais le chiffre du mobile n'était que de 60% il y a un an ; cela veut dire que la pente de développement du mobile est fulgurante, que le mobile va vraiment devenir le réseau, l'instrument de référence pour la connexion à internet. **Cela doit nous amener à révolutionner notre manière de penser la question de la couverture mobile**.



monreseaumobile.fr

En 1 journée, **47 millions** de cartes générées



Premièrement, nous devons **clarifier la notion de couverture mobile** et nous avons posé une première brique en ce sens à travers nos cartes de couverture. Nous avons voulu provoquer un choc de transparence pour sortir des affirmations péremptoires selon lesquelles « vous êtes couvert, ne vous inquiétez pas » pour donner la vérité des chiffres sur la couverture mobile.

Alors, cet outil n'est pas parfait et nous continuons à travailler pour tendre vers la perfection - un objectif inatteignable - dans 4 directions.

- La première, c'est que **les comparaisons entre les opérateurs ne sont pas encore parfaites** car nous avons voulu leur laisser une flexibilité. Parfois, nous sommes trop modeste en tant que régulateur et nous pensons que les opérateurs font mieux leur métier que nous : leur métier, c'est de faire de la planification spectrale, de mesurer des champs, et nous nous sommes dit que c'était mieux de s'appuyer sur leur savoir-faire. Cela a permis d'avancer vite et de manière pragmatique, mais l'on se rend compte que cela fait des différences et nous avons donc engagé un travail de convergence pour supprimer ces différences.

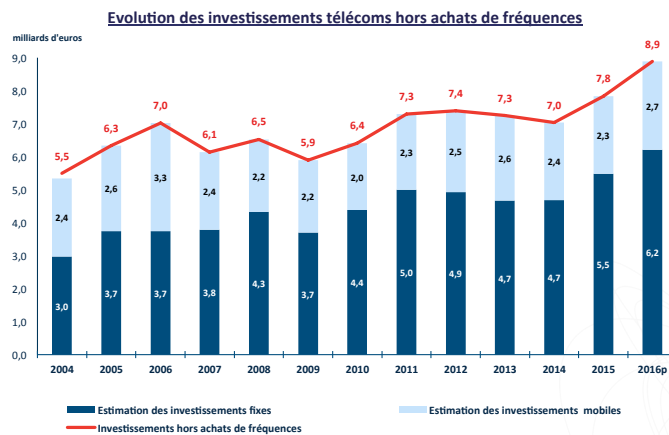
- Deuxièmement, nous avons publié une carte voix SMS, mais **il faut évidemment publier une carte data**. Nous y travaillons, mais la difficulté de publier une telle carte, c'est que, contrairement aux services de voix, lorsque plusieurs personnes se connectent à internet et sont rattachées à une même BTS, le trafic de l'un fait beaucoup baisser le trafic de l'autre. On est donc obligé de faire des statistiques, des moyennes, ce qui est plus compliqué et prend un peu plus de temps.

- Troisièmement, nous allons ajouter des **cartes Outre-mer**. Des impatiences se sont manifestées lors de la sortie de ces cartes métropoles en disant : où sont les **Outre-mer** ? Avant la sortie de ces cartes, on n'en parlait pas ; aujourd'hui, on en parle pour vous dire que les **Outre-mer** seront là l'année prochaine.

- Quatrième évolution, **le crowdsourcing**. Nous travaillons avec un écosystème d'applications de *crowdsourcing* pour qu'ils intègrent nos data, et pour que nous intégrions, potentiellement, certains de leurs retours d'expériences, afin de rendre ces cartes plus intelligentes et plus représentatives.

Mais les cartes ne sont que le thermomètre. Avoir le bon thermomètre, c'est utile, mais si on ne fait pas monter la température, cela ne sert pas à grand chose. Il y a une première manière de monter la température, c'est l'incitation. Vous savez que c'est une chose très chère à notre cœur à l'Arcep, **nous croyons à la concurrence**, à l'émulation entre les opérateurs. Nous croyons que, quand un opérateur peut faire la différence en disant « je couvre tel endroit et ma qualité est meilleure », il faut le récompenser. Si on ne le fait pas, comment allons-nous inciter le marché à investir dans des zones qui ne sont pas denses, dans des zones où le *business plan* est mauvais ? Il faut garder cette incitation, et grâce à ces cartes, nous voulons la développer. Cela fonctionne : les opérateurs ont aujourd'hui 6-7 ans d'avance sur leurs obligations légales de couverture en 4G.

La mécanique vertueuse d'investissement est lancée



Cette incitation existe donc et elle est cruciale, mais elle n'est pas suffisante. C'est la raison pour laquelle nous voulons aller plus loin, plus vite, plus fort. Sur la proposition de l'Arcep, Bruno Lemaire, Benjamin Grivaux (à l'époque secrétaire d'État auprès de Bruno Lemaire), et Mounir Mahjoubi ont confié une mission à l'Arcep. C'est un peu une « mission impossible » ou « mission casque bleu », sur laquelle nous sommes en train de travailler et j'espère que nous sommes proches de sa conclusion. Il y a **des bandes de fréquences qui vont arriver à échéance prochainement**. Une première possibilité est de se laisser sur la pente naturelle et de faire comme d'habitude, c'est-à-dire de donner ces fréquences dans un espèce de compromis entre d'un côté une valorisation pour le budget de l'État et de l'autre côté des engagements de couverture qui, sans être absents, ne sont pas non plus très importants. C'est un peu sur ce compromis que nous vivons depuis une vingtaine d'années, il a eu sa rationalité mais, aujourd'hui, compte tenu des usages, est-il encore raisonnable de garder comme vision prioritaire de l'industrie mobile qu'elle est une source de revenus pour l'État ? La mission première de cette industrie ne doit-elle pas être d'apporter simplement un service mobile là où cela est nécessaire ?



Vers un **modèle suédois**?



3

Par conséquent **nous regardons vers la Suède** qui, il y a vingt ans, a fait le choix d'avoir des redevances raisonnables, limitées, et des obligations de couverture très fortes. Résultat : c'est le premier pays européen en termes de couverture 4G aujourd'hui, alors que la France est le 24^{ème} pays sur 28. Nous sommes donc à un moment historique : **le Gouvernement va-t-il faire le choix de donner la priorité dans ses fréquences à la couverture du territoire ?** Nous y travaillons et c'est un exercice difficile parce que, comme nous réaliserons potentiellement ce renouvellement des fréquences en avance de phase par rapport à leur date logique, nous devons obtenir une espèce de consensus de la part des opérateurs. Nous travaillons aujourd'hui avec les quatre grands opérateurs pour trouver une plateforme qui soit acceptable pour tous et dans laquelle il n'y aurait pas d'enchères au sens traditionnel du terme, et où les redevances des fréquences seraient gelées à leur niveau actuel en échange d'engagements de couverture comme il n'y en a jamais eu.

Cela ne résoudra certainement pas tous les problèmes, parce que nous savons que le 100% n'existe pas en matière de mobile. Il faudra gérer des priorités. Nous savons en particulier que l'industrie mobile sait produire chaque année un certain nombre de sites qui ne vont pas se multiplier par 5 ou 10 d'un coup de baguette magique. Il y aura des contraintes et cela va être progressif, mais cela ne doit pas nous empêcher d'être très ambitieux sur la vision de long terme que l'on veut se donner avec, bien évidemment, des résultats rapides - vous vous doutez que le Gouvernement sur ce plan nous incite très fortement à des résultats très rapides. Cet exercice est en cours et **nous espérons que les opérateurs sauront être constructifs pour trouver une solution commune** et que le « narcissisme des petites différences » - pour reprendre une expression de Sigmund Freud - ne poussera pas ce secteur à être l'industrie la plus stupide du monde !

Ce que nous croyons vraiment, c'est qu'il est dans son intérêt que cette industrie donne un coup de barre afin que cette question de la couverture mobile soit non pas réglée une fois pour toute - c'est plus compliqué que cela -, mais pour qu'enfin on se mette au bon niveau de mission par rapport à cette question. C'est notre conviction à l'ARCEP, c'est le combat dans lequel nous sommes engagés. Ce combat nous ne pourrons pas le gagner seul, nous avons besoin de l'intelligence des opérateurs et de l'intelligence du Gouvernement.

Je tiens à souligner que **nous avons besoin de vous dans cet exercice**. L'Arcep a réalisé un certain nombre de consultations et je remercie toutes les associations d'élus, les élus locaux, les techniciens qui travaillent dans ces associations et dans ces exécutifs pour leurs *inputs*. Le collège de l'Arcep a notamment auditionné l'AVICCA, l'Association des Maires de France, la FNCCR, l'Association des Maires Ruraux de France, Régions de France, l'Association Nationale des Élus de Montagne et l'Association des Départements de France... Et les services de l'Arcep ont par ailleurs animé un certain nombre de travaux techniques. Grâce à ces auditions, nous avons pu internaliser vos priorités telles que nous les avons comprises, ce qui nous permet, dans le dialogue avec les opérateurs, de dire par quoi il faut commencer ou ce qui est le plus important.

Bien évidemment, **vous serez les juges de ce plan de couverture** si jamais nous arrivons à le conduire. Ce ne sera pas aussi important, peut-être, que ce dont on aurait rêvé, mais ce qui compte, c'est que l'on avance avec ambition et avec une obsession : celle d'apporter aux Français ce qui est devenu aujourd'hui un service essentiel à leur vie de tous les jours. Je vous remercie de votre attention.